Rachat d’ASN par l’État : Une victoire pour la souveraineté française ?

Category: 2020-2030,Actualités,Souveraineté
14 novembre 2024



Suite à la promesse d’achat signée en juin dernier, l’actuel ministre de l’Économie, Antoine Armand, est en déplacement ce mardi 5 novembre sur le site d’*Alcatel Submarine Networks* de Calais. Il est prévu d’acter le rachat de 80 % du capital de l’entreprise.

Commentaire AASSDN : La souveraineté numérique se joue dans 3 domaines : le cloud, le software et le hardware. Ce dernier est celui des infrastructures commençant par les serveurs dans les datacenters reliés par des câbles de fibres optiques à travers le monde et se terminant en périphérie par tous les appareils connectés. Les câbles intercontinentaux, avec leur énorme potentiel de développement futur, sont donc essentiels. Leur pose en mer repose sur des technologies complexes maitrisées par un tout petit nombre d’entreprises. En reprenant le contrôle d’ASN l’Etat retrouve une souveraineté partielle dans un domaine dominé jusqu’ici par les grands opérateurs mondiaux.

Leader européen des câbles sous-marins

Estimée à 100 millions d’euros, l’opération sera financée via l’Agence des participations de l’État alors que la valorisation totale d’*Alcatel Submarine Networks* (ASN) de Calais s’élèverait

à 350 millions d'euros. *Nokia*, géant finlandais des télécommunications, conserve 20 % de ses parts dans l'entreprise. Actuellement, ASN aurait posé plus de 800 000 kilomètres de câbles dans les fonds marins, avec une croissance attendue à 10 % de plus par an jusqu'en 2032.

Ce rachat représente un investissement rentable pour l'État français. Avec un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros, l'idée est que ce chiffre double, voire triple dans les prochaines années. D'autant plus que l'entreprise est un des leaders mondiaux du secteur des câbles sous-marins, au côté de l'américain *SubCom* et du japonais NEC.

Retour sous pavillon français ?

Ce rachat marque le retour sous pavillon français d'une entreprise qui œuvre dans un secteur particulièrement stratégique. En 2015, *Alcatel-Lucent*, ancien nom d'ASN, avait été acquis par le géant finlandais des télécommunications *Nokia*, alors que sa division *Submarine Networks* était alors numéro 1 du secteur des câbles sous-marins.

Depuis, l'État français a multiplié les tentatives pour reprendre le contrôle de l'entreprise, notamment à travers des firmes françaises, telles qu'*Ekinops* ou *Orange Marine*. Alors que le secteur des câbles sous-marins constitue un enjeu géopolitique majeur à l'ère numérique, le rachat d'ASN marque une avancée en faveur de la *« souveraineté nationale et de l'intérêt direct pour nos infrastructures critiques »*.

Louis QUINET
5 novembre 2024
https://www.portail-ie.fr/univers/enjeux-de-puissances-et-geoeconomie/2024/rachat/